Réunion de quartier à Beaumont-sur-Oise Rues de la Heuse, Barbès et Paul Bert

Jeudi 2 juin 2022

A l'initiative de l'association Beaumont en commun, une réunion de quartier s'est tenue avec une dizaine de riverains des rues de la Heuse, Barbès et Paul Bert, le 2 juin 2022.

Depuis une dizaine d'années voire plus, les riverains habitant dans ces rues constatent une dégradation lente mais progressive de la qualité de vie.

L'ensemble des riverains partage les constats suivants :

- La circulation est de plus en plus dense. Les excès de vitesse des véhicules légers sont fréquents.
- La circulation des piétons n'est pas adaptée, les trottoirs sont très étroits à certains endroits.
- Les rues du centre-ville sont encombrées, le stationnement est de plus en plus compliqué.
- La propreté des rues laisse à désirer, notamment rue de la Heuse, renommée ironiquement par les riverains « Rue la hideuse ». Le ramassage des ordures laisse à désirer. Des poubelles sont constamment stockées sur les trottoirs au niveau de la place Jean Jaurès ce qui incite des personnes non résidente du quartier à déposer leurs propres poubelles. Ces dépôts attirent les animaux et notamment les rats. Sans parler des odeurs constantes d'urine et d'excréments.
- Un projet de construction d'un immeuble de dix logements à la place d'un bâtiment extrêmement vétuste menaçant de s'effondrer, rue Barbès, suscite interrogations et inquiétude :
 - Les riverains sont favorables à la construction du nouveau bâtiment, ils déplorent cependant le manque de communication de la part de la Mairie autour du projet. Ils sont contraints d'aller eux-mêmes à la recherche d'information auprès du bailleur social 3F qui est à l'origine de ce projet de construction.
 - Les riverains s'inquiètent des nuisances que les travaux vont entrainer : bruits, difficultés de circulation, sécurité autour du chantier.
 - Les travaux risquent de fragiliser les constructions existantes alentours à cause des vibrations. Les constructions existantes sont déjà fragiles au vue de leur date de construction et de leur emplacement dans la ville. Certains riverains redoutent des fissures voire des endommagements plus graves.
 - Ces nouveaux logements vont accentuer les problèmes de circulation et de stationnement de la rue. Des places de parking vont être construites pour ce nouveau bâtiment et se pose la question de la sécurisation des espaces notamment pour les enfants en bas-âge.
 - Ces nouveaux logements vont également accentuer les problèmes liés à la gestion des ordures ménagères.

Concernant les travaux du nouveau bâtiment, les riverains aimeraient savoir :

- Pour quand est programmé le début des travaux ?
- Quelles seront les conditions pour assurer la sécurité du chantier ?
- Quelles seront les conditions de sécurité pour le passage des piétons, notamment aux endroits où les trottoirs sont très étroits voire inexistants ?
- Quelles seront les amplitudes horaires du chantier ? Y aura-t-il des livraisons la nuit ?
- Quelles seront les conditions de stationnement des engins de chantier ? Estce que la circulation rue Barbès sera condamnée ? Si oui, combien de temps ? Quid du sens de la circulation dans la rue Paul Bert ?
- Quelles seront les conditions de stationnement pour les riverains ?
- Est-ce que l'entrée du bâtiment va provoquer des suppressions de places de stationnement ?
- Est-ce que les riverains auront des places de stationnement dédiées place du château et seront identifiés auprès de la police pour ne pas avoir d'amende ?

Plus largement les riverains demandent l'amélioration générale des conditions de vie des rues de la Heuse, Barbès et Paul Bert. Les solutions suivantes pourraient être envisagées :

- Une régulation des conditions de stationnement dans le centre-ville.
- La rénovation des chaussées ainsi que l'élargissement des trottoirs et leur rénovation.
- Un ramassage des poubelles mieux encadré. Le passage de la déblayeuse rue de la Heuse.

Les riverains réclament une réunion avec Monsieur le Maire. Ils souhaitent pouvoir obtenir des réponses aux questions posées ci-dessus. Ils réclament également une réunion d'information avec la Mairie et 3F.

Le présent compte rendu va être adressé à la Maire de Beaumont-sur-Oise joint avec une pétition signée par les riverains concernés.